

RP47 Poste HTB

Actualisation Chargé de Travaux

Objectif de la formation

Actualiser les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en tant que Chargé de travaux postes HTB, sur son rôle et ses responsabilités conformément à la NF C18-510 (installations) ou l'UTE C18-510-1 (ouvrages).

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Public Concerné

Chargé de Travaux HTB.

Pré Requis

Le participant doit : être en possession d'une habilitation à minima H2 poste HTB et B2V équipements BT.

Objectifs Pédagogiques

- Respecter et faire appliquer dans la pratique la réglementation.
- Analyser les risques et en informer les exécutants sous sa responsabilité.
- Différencier et préparer une opération (travaux, essais, ...).
- Veiller à l'application et la compréhension des consignes de sécurité et des procédures d'accès.
- Prendre en compte et rédiger une attestation de consignation HT (schémas et MALT).
- Citer les phases d'une consignation/déconsignation HT pour travaux.
- Assurer et répartir les rôles des exécutants du chantier.
- Restituer une opération et en rendre compte à la hiérarchie.
- Situer son niveau de responsabilité.

Contenu / Programme

Thèmes théoriques :

- réglementation UTE C18-510-1, DO RTE ou NF C18-510 et exigences de l'exploitant électrique,
- types d'opérations (consignation, travaux, essais), habilitations, acteurs, zones, ...,
- rappel des responsabilités en tant que Chargé de travaux,
- organisation d'un chantier et gestion des différents opérateurs,
- choix des EPI et du matériel de protection collectif ainsi que de l'outillage,
- procédures d'accès et documents associés,
- prévention des risques (visite préalable) et consignes de sécurité (MALT, fanions, équipements collectifs, ...).

Thèmes pratiques :

- visite préalable et évaluation des risques,
- informations aux opérateurs et vérification par message collationné de la compréhension de celles-ci,
- préparation d'une opération et mise en place des MALT,
- définition et mise en place du balisage et des matériels collectifs,
- zone de l'opération et surveillance des opérateurs,
- restitution de l'opération et clôture.

Evaluations des :

- connaissances : QCM* (**Propriété Intellectuelle de l'ISFME – diffusion non autorisée*),
- compétences : mises en situations et implantation d'un chantier (2ème étape de consignation).

Moyens pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur le site de St Affrique (12) ou sur site client (*sous réserve préalable d'une visite du site, des installations mises à disposition et des autorisations d'accès du chef d'établissement*).

Les salles pour la partie théorie sont équipées et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Modalités d'évaluation et Validation de la Formation

- Evaluations lors des différentes mises en pratique : implantation d'un chantier (2ème étape de consignation) ainsi qu'un QCM.
- Un certificat de réalisation et un avis d'habilitation de niveaux H2(V) + 2ème étape de consignation, HE manœuvres en HTB et B2V en BT sont délivrés.
- Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Fiche mise à jour le 28/11/2022

Pour vos questions concernant le tarif ou les prochaines dates de formation, merci d'envoyer votre demande à : contact12@isfme.fr

ISFME - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 731 200 252 12